

Mettet : pas de micro-ondes à l'école

Dérives ! Absurdités !

Le rappel de l'interdiction de micro-ondes dans les écoles s'est enflammé sur Facebook.

● **Pierre WIAME**

Une descente inopinée de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afscac) dans l'une des écoles communales de Mettet a relancé le débat sur les supposées dérives du contrôleur des cuisines collectives.

Bien manger à l'école : mais que voilà un beau sujet pour se prendre le chou... Ledit débat s'est étalé n'importe comment sur le compte *Mettet Z'infos* de Facebook, sous l'épinglé d'un courrier de la directrice de la moitié des écoles de l'entité, Séverine De Vlieghere.

Le courrier serait resté cantonné à l'école si l'une des membres du groupe, n'avait répercuté ses inquiétudes sur la plateforme sociale. « Quelqu'un pourrait nous éclairer un peu plus en profondeur ? On aimerait connaître ce qu'il s'est passé dans les éta-

blissements scolaires de Mettet ».

Ce n'est pas la première fois qu'un contrôle de ladite agence, toujours très vigilante quant à l'intégrité de la chaîne du froid, est mal reçu. Parce qu'il peut être suivi de décisions a priori négatives pour la convivialité.

Désormais, les enseignants ne sont plus autorisés à confectionner des repas au sein des écoles, à moins de vouloir apprendre aux enfants, et à des fins pédagogiques, à faire une bonne soupe bio façon mamy.

Quant aux enfants, par mesure d'hygiène, ils ne sont plus autorisés à réchauffer au micro-ondes un plat préparé chez eux. « Pensez à ne plus mettre de repas à réchauffer à votre enfant », a donc prévenu alors la directrice.

Mais la compréhension demandée aux parents, et remerciée à l'avance, a tourné à la foire sur Facebook.

Des règles révoltantes

L'échevin de l'Enseignement, Jean-Benoît Ruth, représentant du pouvoir organisateur, a été amené à recadrer le débat : « L'objectif de ces règles strictes, même si certaines révoltent, est d'assu-

rer la sécurité de nos enfants » dit-il.

Les invitations de l'échevin à expliquer le problème discrètement, en message privé, aux auteurs des commentaires virulents, ou contraires à la vérité, n'ont pas trouvé d'écho.

Comme nous sommes sur Facebook, ça finit toujours par déraper grossièrement. « Encore des procéduriers qui font de leur genre. Il faudrait qu'ils connaissent la faim » dézingue un écervelé.

« Quand est-ce que l'Afscac va arrêter toute cette réglementation sur l'alimentation ?, questionne une autre intervenante. Il y avait moins de malades avant l'application de toutes ces règles. »

Mais il y a des internautes sensés, qui ne font pas gratuitement mousser les peurs et leur égo. Il est précisé que la directive de l'Afscac est d'application depuis au moins un an à l'école de Maison-Saint-Gérard, sans que cela émeuve outre mesure. « C'est peut-être râlant mais il vaut mieux prévenir que guérir. S'il y avait un problème sanitaire, les parents se retourneraient contre les enseignants, les accueillantes et l'école. » Et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. ■

VITE DIT**Frigos et tartines : Il y a comme un froid**

Qui dit sécurité alimentaire dit frigos irréprochables. « *Mais la vétusté de certains frigos dans les écoles laisse à désirer, entre les frigos qui ne refroidissent pas (assez) - 4° minimum - et ceux qui ne ferment pas.* » Et cette membre de préciser que certains enfants doivent manger dans leur classe en plus d'y être plus de 6 h par jour. Mais, arrêtons de faire la soupe, c'est un autre problème.

Bain-marie Ce contrôle Afsc

ne remet pas en cause la préparation et la livraison des repas complets par la Table des Compagnons de Pontaury, agréée par l'agence. Seuls ceux-ci peuvent être réchauffés à l'école... au bain-marie.

Il y a mieux que Facebook

Pourquoi tant de haine sur le net ? Myriam s'est posé la question : « *Pour avoir des infos supplémentaires, c'est noté sur le courrier, faut contacter la directrice. C'est bien plus simple et logique.* » Tout n'est pas perdu.